

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE SAINT BONNET DE SALERS

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 JUIN 2013

DEBUT DE SEANCE : 20 heures

Présents : MM Olivier Andrieu, Colette Dauzet, Lucien Larrive, Thierry Léoquet, Véronique Rolland- Ben Amara, François Venon

Absents non excusés : Mme Delphine Quintard, Mr Stéphane Pomeyrol

Absents excusés : Mr Jean-Pierre Lalie qui a remis son pouvoir à Mr François Venon

Mme Sophie Roche a remis son pouvoir à Mr Olivier Andrieu

Mr Jean-Paul Tournadre a remis son pouvoir à Mr Thierry Léoquet

Création d'un lotissement communal

Afin de procéder à la création d'un lotissement communal, quatre cabinets d'ingénierie ont été consultés dans le cadre de la procédure adaptée. Seuls les cabinets Artense Ingenierie et Saunal Cros ont répondu. Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'analyse des offres établie par les services de la Direction Départementale des Territoires.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité :

- rejoint le classement de la DDT
- décide de confier la mission au cabinet Artense Ingénierie
- charge Madame le Maire de se rapprocher de la Communauté de Communes du Pays de Salers pour l'octroi de subvention.

Virement de crédits

Madame le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de prévoir les virements de crédits suivants :

<u>Fonctionnement</u>	Recettes	Dépenses
6811 Amortissements		2 476,56 €
7061 Redevance assainissement	2 476,56 €	
 <u>Investissement</u>		
28158 Autres installations, matériels		2 476,56 €
131-13 Subventions d'équipements	- 2476,56 €	

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Le conseil Municipal, à l'unanimité, charge Madame le Maire de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour la réalisation des réseaux d'assainissement de Ruzolles et Tougouse et les épreuves et vérifications préalables à la réception.

Modification de la composition des conseils communautaires

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal la proposition de la Communauté de Communes du Pays de Salers relative à la composition de son conseil communautaire.

Total : 45 sièges dont 2 pour Saint Bonnet de Salers.

Approuvé à l'unanimité.

Location de l'appartement de la poste

Madame le Maire fait part de la demande de Madame Hélène Bouteloup qui souhaite louer l'appartement de la poste à compter du 1^{er} septembre 2013. En raison des travaux réalisés dans cet appartement, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de louer cet appartement au prix de 545 €.